



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**COUR D'APPEL DE NÎMES
PARQUET GÉNÉRAL**

Nîmes, le 29 août 2023

**LA PROCUREURE GÉNÉRALE
PRÈS LA COUR D'APPEL DE NÎMES**

à

**Société A.FR.AV Association
Francophonie Avenir
2811 Chemin de Saint Paul
Parc Lou Riel
30129 MANDUEL**

V.Réf : 22235000152

N.Réf : B91 - 00669/2023

Dossier suivi par : , ,

Objet : Recours en date du 7 août 2023

Monsieur,

En réponse à votre recours reçu à mon parquet général le 7 août 2023, j'ai l'honneur de vous informer que votre demande a été transmise ce jour à madame la procureure de la République de NÎMES afin que cette dernière me communique la procédure.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous dès que je disposerai de ces éléments.

Je vous prie de croire, monsieur à l'assurance de ma considération distinguée.

P/Bertrand BABOULENNE

Nathalie DELAFONT

Adjointe administrative

